

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation
20190708-016****ACTE N° BC-****du 8 juillet 2019****n°16****page 1/3****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25**PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, Mme PIAULET, M.MELQUIOND****POUVOIRS (1) : M.GUIMARD donne pouvoir à M.PEROCHON****EXCUSES (1) : Mme DE COURREGES****Nom du secrétaire de séance : Jean-Claude BONNET_****RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINÉ****OBJET : Rénovation du stade GAILLOT-SUTTER - Modification des marchés de travaux**

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a validé en bureau communautaire du 9 juillet 2018 le projet de construction d'une tribune et de vestiaires au stade d'athlétisme Gaillot Sutter à Châtellerault, pour un coût d'opération estimé à un montant de 1 264 203€ TTC en phase APD .

Le marché de travaux a été attribué pour un montant de 1 171 546,27€. Les travaux ont débuté en mars 2019 et devraient se terminer en mars 2020.

Par délibération n°16 du 9 juillet 2018, le bureau communautaire a autorisé monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée.

Une erreur de taux de TVA a été constatée pour le lot 8 faussant le montant TTC indiqué dans les documents du marché, elle induit une TVA supplémentaire de 2 767,39€ soit une plus-value de 9,09 %.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant une augmentation globale des marchés de 45 115,59 € soit 3,85 % du coût total de l'opération.

* * * * *

VU l'arrêté préfectoral 2017-SPC-34 du 17 mai 2017 portant modification des statuts de la CAPC et en particulier l'article 3-II-3 relatif à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaires,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°16 du bureau communautaire du 9 juillet 2018 validant le projet de construction d'une tribune et de vestiaires au stade Gaillot Sutter et autorisant le lancement des marchés,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEBAULT**Délibération du bureau prise par délégation
20190708-016****ACTE N° BC-****du 8 juillet 2019****n°16****page 2/3**

VU la délibération n°5 du 17 septembre 2018 portant sur la création d'une autorisation de programme

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation du montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous.

société	lot	Montants engagés TTC	montant avec modification de marché TTC	nouveaux montants des marchés TTC	% de variation/marché de base
Colas	1- VRD	152 400,00 €	2 447,22 €	154 847,22 €	1,61 %
Robin Barbotin	2 – Gros oeuvre-charpente	415 780,53 €	30 105,42 €	445 885,95 €	7,24 %
DL Atlantique	3- Charpente bois métal	94 756,81 €	5 494,80 €	100 251,61 €	5,80 %
SMAC	4- Couverture polycarbonate –	121 554,58 €	719,39 €	122 273,97 €	0,59 %
SATEM	5- menuiserie extérieure alu & serrurerie	88 812,76 €	0,00 €	88 812,76 €	0,00 %
SATEM	6- Menuiserie Bois	19 554,98 €	0,00 €	19 554,98 €	0,00 %
RAMBAULT	7- Ouvrages plaques de plâtres	19 208,18 €	0,00 €	19 208,18 €	0,00 %
BATISOL	8- Carrelage et sol souples	30 441,37 €	7 317,11 €	37 758,48 €	24,04 %
BOUCHET FRERES-	9- Peinture	13 211,96 €	0,00 €	13 211,96 €	0,00 %
EIFFAGE	10- Électricité courants forts et faibles	96 847,68 €	0,00 €	96 847,68 €	0,00 %
SPIE	11- Chauffage Plomberie ventilation	118 977,42 €	-968,35 €	118 009,07 €	-0,81 %
Sous-total TRAVAUX		1 171 546,27 €	45 115,59 €	1 216 661,86 €	3,85 %

- Lot 1 : VRD - Sté Colas

Dans le cadre de l'ouverture et de la fermeture des tranchées il est nécessaire de procéder à un complément de prestation par rapport à la prestation initiale : + value = 2 447,22€ TTC

- Lot 2 : Gros œuvre - Sté Robin Barbotin

Lors de la réalisation des fondations, il a été découvert des remblais de type "déchetterie". Il a fallu réaliser des fouilles et ajouter plus de 30 m³ de béton pour garantir la solidité des futures bâtiments. De plus, les terres de la parcelle riveraine se sont affaissées lors du terrassement et ont nécessité la réalisation d'un blindage côté voisin.

+ value = 30 105,42€ TTC

Lot 3 : charpente métallique - sté 3DL Atlantique

Deux postes identiques apparaissent dans 2 lots différents.

- value = 5 494,80€ TTC

- Lot 4 : couverture polycarbonate et étanchéité sur bacs acier - Sté SMAC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

**Délibération du bureau prise par délégation
20190708-016**

ACTE N° BC-

du 8 juillet 2019

n°16

page 3/3

Ajout d'un chéneau sur la buvette du bloc spectateurs.

+ value = 719,39€ TTC

- Lot 8 : carrelages - sols souples - Sté Batisol Plus

Changement de prestation par une chape liquide (réservation insuffisante).

+ value = 7317,11€ TTC (2 767,39€ en raison de l'erreur sur le taux de TVA appliqué et 4 549,72€ en raison de la prestation complémentaire)

De plus, le taux de TVA imputé sur le montant initial par l'entreprise Batisol était de 10%. Il s'avère que le taux à appliquer est de 20%. Il convient donc de modifier le montant HT et le montant TTC du lot n°8 et d'y ajouter la plus-value qui convient.

- Lot 11 : plomberie - chauffage - Sté SPIE

Suppression de certains postes car travaux déjà prévus au lot n°1.

- value = 968,35€ TTC

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les modifications des lots cités ci-dessus pour les montants également indiqués ci-dessus

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Publié au siège de Grand Châtellerault le

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER